



Compte rendu réunion 6 « Conseil citoyen »

14 JUIN 2017 – Maison des Associations

Présents :

Pour l'animation : Jordan Basileu ; Oriane Hutter (déléguée du Préfet)

Participants : Didier Thunot, Jauffrey Dumond, Soraya Cheurfi, Olivier Ugolini, Myriam Simonet, Denis Fargier, Antoine Ducloux, Mme Mina, Daniel Pauget.

Excusés : Philippe Bererd, Garayt Gilles, James Guérin, Alain Delbet

Ordre du Jour

1. Retour sur les différentes actualités des projets du contrat de ville
2. Gouvernance et fonctionnement du conseil citoyen
3. Mise en place du fond de participation des habitants

La séance s'ouvre par un tour de table. Certaines personnes participent pour la première fois au conseil citoyen et notamment Oriane Hutter, déléguée du Préfet qui remplace James Guérin sur le quartier prioritaire de Loriol.

1. Actualités du contrat de Ville

Villages-vivants : lancement du questionnaire

Myriam Simonet a participé à la démarche de l'association. Elle rappelle ses grandes lignes, qui a associé les commerçants, les élus au travers du groupe de travail Centre-ville, les jeunes collégiens et quelques membres du conseil citoyen.

Le questionnaire de l'association Villages vivants a été lancé. Pour rappel ce questionnaire vise à recenser les besoins des habitants et usagers du centre-ville de Loriol en termes de commerces, services de proximité et lieux de vie. Dans un deuxième objectif, il permet lancer la phase de valorisation des vitrines et locaux existants au travers un appel à porteurs de projets (créateurs ou repreneurs d'activités), artistes et ou habitants.

Myriam Simonet rappelle qu'un recensement d'artiste est en cours

Ce questionnaire est principalement administré en ligne (cf. lien ici : <https://goo.gl/forms/t0InPAOkW3CVEdi92> ou via site internet Villages Vivants : www.villagesvivants.com). Pour les personnes qui ne disposent pas d'internet, l'Epi de Loriol est à disposition pour remplir le questionnaire. Des passations sur le terrain sont prévues avec les jeunes suivis par le service de prévention spécialisée de la commune (« éducateur de rue »).

Une restitution est envisagée le 30 septembre lors du chantier participatif de l'opération volets.

Didier Thunot invite l'association à se rapprocher de l'association Brok'n'Zik, notamment au travers de la manifestation « salon de l'art » pour trouver des artistes locaux. Il y a des Loriolais mais pas seulement dans ce réseau qui pourraient être associés. Didier Thunot évoque aussi l'association familiale ou le réseau d'échanges réciproques des savoirs qui produisent des œuvres qui pourraient être valorisées.

Jordan Basileu a été interpellé par des habitants qui seraient intéressés pour mettre en valeur leurs œuvres, à titre amateur.



Jordan Basileu demande à Myriam Simonet si elle a participé à la démarche en tant que membre du conseil citoyen ou en tant qu'habitante.

Pour Myriam Simonet c'est avant tout un positionnement de conseiller citoyen. Elle est habitante de Lorient depuis deux ans et trouve que la ville est dynamique mais que cela pourrait être mieux. Aussi s'inscrire dans une démarche comme celle proposée permet pour elle d'aller dans le sens de cette amélioration. De plus, comme le conseil citoyen a été amené à étudier les différents projets proposés dans le cadre de la programmation 2017, il semblait logique d'accompagner une démarche qu'elle juge intéressante. Bien sûr, sur certains points, elle parle avec un discours qui lui est personnel, notamment lorsqu'elle a été interviewée par l'association.

Radio Saint Ferréol (RSF) : recherche de participant

Capsules sonores)))
**FAITES PARLER
VOTRE VILLE**
LORIENT - JUILLET / SEPTEMBRE 2017

radio
saint ferréol
94.2 fm
www.radiosaintfe.com

Soraya Cheurfi, animatrice de L'Epi rappelle les grandes lignes du projet : 1. réalisation de capsules sonores captant les représentations des sur différentes dimensions, historiques, sensibles, patrimoniales, culturelles. Cette première étape doit aboutir à des balades sonores. 2. La réalisation d'émission de radio en direct et en public sur des thématiques actuelles de la ville qui viendront ponctuées les moments forts du projet et de manière générale du contrat de ville.

Pour la première étape, Soraya Cheurfi précise que RSF souhaite associer des habitants, jeunes et adultes à la réalisation des capsules sonores. Le projet prévoit une formation au montage audio et au travail journalistique. Les jeunes sont aujourd'hui identifiés, un appel à participation est donc lancé pour les adultes.

Il est convenu d'envoyer les contacts de RSF et de l'EPI et de diffuser une affiche de communication. >

**Vous avez entre 9 et 99 ans ? Motivé(e)
pour tenir un micro ? Embarquez
pour ce projet collectif !**

Radio Saint-Ferréol vous aide à réaliser 20 «capsules sonores» qui dressent un portrait intimiste du Coeur de Lorient selon votre curiosité, les rêves et souvenirs des habitants. Diffusion en octobre via une balade sonore et une carte interactive.

-) **10 participants maximum**
-) **ateliers gratuits** (8 séances réparties sur juillet et septembre)
-) **engagement à participer à toutes les séances**
-) **pas de compétence pré-requise**
-) **initiation à la prise de son et au montage**

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS : epilorient@gmail.com et eloise@radiosaintfe.com

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS : epilorient@gmail.com et eloise@radiosaintfe.com

Certains membres se proposent d'être relais pour la mobilisation.

La question du support choisi, Open Street Map, pour la restitution des capsules sonores est évoquée par Antoine Ducloux. Il insiste sur les relais nécessaires pour sa diffusion large car le support n'est pas populaire. Les participants évoquent prioritairement le relais auprès de l'office de la vie locale.

Compost et Territoire : Un composteur collectif dans mon quartier ? Oui mais où, quand, comment et pourquoi faire ?

Jordan Basileu précise que c'est une action hors contrat de Ville mais qu'elle est actuelle et peut intéresser.

Il s'agit d'une journée d'information, le mercredi 28 Mai au parc Gaillard sur le compost. Jordan Basileu rappelle la genèse de ce projet. L'an passé, l'association Compost et Territoire avait organisé une itinérance à vélo sur l'ensemble des communes de la CCVD afin de sensibiliser



les habitants et les collectivités au compostage. Sur Loriol, l'association a organisé un atelier de sensibilisation aux jardins partagés en lien avec l'école JJ-Rousseau et un temps d'échanges en soirée aux jardins familiaux en présence des jardiniers, élus et autres loriolais intéressés. Le but de cette itinérance était de recueillir les souhaits et envies des habitants. Aujourd'hui, l'association est missionnée par la CCVD pour accompagner des projets sur différentes communes.

L'ensemble des participants trouve cette initiative très intéressante et qu'elle répond « cruellement à un besoin » à plus forte raison pour le centre-ville.

Antoine Ducloux demande des précisions sur l'accompagnement et s'il y a déjà un lieu identifié ? Jordan Basileu précise que l'ambition est de positionner les bacs de compostage en centre-ville, ensuite l'objectif de cet atelier est sonder les habitants intéressés. Pour l'accompagnement, l'association est missionnée pour accompagner un groupe d'habitant volontaire sur la mise en place du projet (installation des bacs) et sur le suivi pour la première année.

Jauffret Dumond évoque la valorisation directe du compost sur des espaces verts ou des bacs à jardiner à proximité.

Il apparaît important pour les participants d'associer les associations de jardiniers à cette rencontre.

Pour les participants, la sensibilisation au compostage doit également s'accompagner d'une sensibilisation au tri sélectif, à l'image de la manifestation qui a eu lieu sur le marché récemment.

Jordan Basileu précise qu'il est possible de mobiliser les volontaires en service civique à la CCVD pour un événement de ce type. L'an passé, une action similaire avait été réalisée sur le quartier seringa auprès du bailleur DAH. Deux formes sont possibles : porte-à-porte pour sensibiliser et distribuer des outils ludiques ; atelier collectif sur l'espace public.

Antoine Ducloux demande si un projet de poulailler collectif est en cours. Il insiste sur le côté pédagogique et la valorisation directe de la production. A ce jour aucun projet n'est en cours mais il serait intéressant de voir si d'autres villes se sont lancées de ce type de projet et comment ?

Café des enfants, le Part 'Âge

Jeux de piste le 24 Juin matin autour du thème VAYANA au Parc Gaillard

<http://lepartage-cafenfants.wixsite.com/cafeassociatif> ;

https://www.facebook.com/LePartageCafedesEnfants/?ref=py_c

Livret de CAPACITATION

Jordan Basileu présente un livret « Capacitation » à l'usage des conseils citoyens. Il s'agit d'une publication permettant aux membres des conseils citoyens de trouver des réponses sinon de réfléchir aux questions suivantes :

- S'affirmer en tant que partenaire
- Se constituer en association ?
- Clarifier son rôle et identité
- S'organiser collectivement
- Avoir des moyens
- Faire vivre le lien avec les habitants
- Construire un projet collectif



- Etre formé et accompagné

La ressource sera mise en ligne via le [Google drive](#), sinon à télécharger sur le lien [ici](#).

2. Gouvernance et fonctionnement

Objectif : rediscuter des enjeux et premiers principes organisationnels ms en avant le 30 Novembre dernier à l'issue des réponses au questionnaire.

Jordan Basileu précise qu'il est reparti des réponses du questionnaire. Il précise que le conseil citoyen est à 8 mois de sa création (le 18 Octobre 2016) et à sa 6^{ème} rencontre.

La durée du mandat.

Il avait été évoqué une durée de deux ans ainsi qu'une durée de 1 an pour « tester » l'instance dans le sens « voir », « s'approprier » l'instance.

Pour Didier Thunot, une période de 1 an est trop courte, c'est une instance qui a vocation à vivre longtemps et c'est un travail de « longue haleine ». Il faut mobiliser, analyser, recentrer. Le risque avec un mandat court serait le côté inachevé.

Pour lui, il faut prévoir le désengagement quand on souhaite sortir de l'instance mais également se poser une autre question : est-ce que d'autres personnes peuvent entrer ?

Pour Olivier Ugolini l'idée développée dans un mandat d'un an était celle que l'instance se mette en place.

Didier Thunot précise que la préoccupation était de savoir est-ce que je dois rester 5 ans alors que je ne sais pas ce qu'est, peut et doit faire un conseil citoyen ?

Les participants souhaitent ouvrir le conseil citoyen à l'extérieur.

L'ouverture pose la question de la décision donc du statut entre les différents membres. Le constat est que d'une réunion à l'autre ce n'est pas les mêmes personnes qui sont présentes. Alors comment garder le fil entre les rencontres espacées et des participants différents à chaque fois.

Antoine Ducloux demande comment travaille les autres conseils citoyens, est-ce qu'il n'y a pas des expériences à rechercher ailleurs ?

Orianne Hutter répond qu'à ce jour les conseils citoyens restent des instances nouvelles, certaines villes sont encore en étape de préfiguration ou tout juste créé. C'est un cadre nouveau institué par la loi de 21 Février 2014 avec une mise en place lors de la signature des nouveaux contrats de ville en 2015. Elle conclue pour dire que chaque conseil est unique et qu'ils avancent chemin faisant.

Myriam Simonet demande s'il existe un blog, une ressource capitalisant les conseils citoyens et leurs réflexions.

> <http://www.conseilscitoyens.fr/>

Sur la question de la continuité du fonctionnement, cela renvoie à celle des statuts entre les membres et les personnes extérieures auxquelles le conseil citoyen souhaite rester ouvert.

A ce titre il avait été discuté, le 30 Novembre dernier du schéma suivant qui constitue la proposition d'un mode d'organisation.



Un bureau, = les représentants identifiés (auprès des membres, habitants, partenaires)	Droit de vote sur fonctionnement	Avis
Les membres actifs des différents collèges		
Les personnes extérieures dans une logique d'ouverture		

Olivier Ugolini s'interroge sur comment fonctionner plus comme une association alors qu'aujourd'hui nous avons davantage un fonctionnement d' « intermédiaire » relais du contrat de Ville.

Il évoque à la suite la question de l'engagement, en s'appuyant sur son propre exemple. Pour lui, il faut s'appuyer sur un noyau dur pour garder une trame sans tout chambouler ou remettre en cause à chaque fois. Personnellement, il évoque ses difficultés à se positionner, renvoyant à sa motivation mais aussi à des questions de rythme de rencontre et d'assiduité notamment.

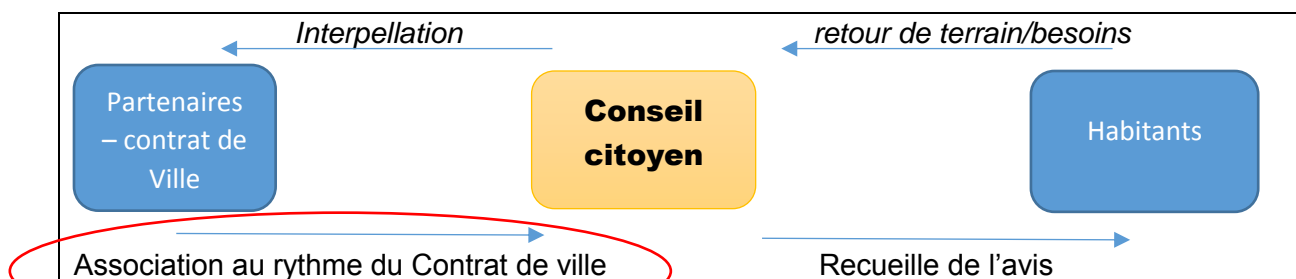
Antoine Ducloux pense qu'au démarrage, il était important de mettre de la souplesse car cela permet de donner envie et ensuite il faut construire un cadre petit à petit.

Pour Olivier Ugolini, il faut aller vers une augmentation des fréquences des réunions car cela demande trop de travail (relecture, ...) pour reprendre le rythme. Les CR, sont essentiels mais ne suffisent pas.

Didier Thunot reprend que la fréquence permet de donner de la vie, pas les CR. Pour autant ça ne veut pas dire que ça ne fonctionne pas. Pour lui, il ne faut pas dépasser un délai d'une rencontre par trimestre, et il rappelle que nous ne sommes qu'à notre 6^{ème} rencontre et qu'il est normal que ces questions se posent.

Jordan Basileu fait un bref rappel du rythme des rencontres. Le calendrier a été respecté, à savoir 1 rencontre par trimestre avec la possibilité d'augmentation de fréquence au besoin comme cela a été le cas pour l'étude de la programmation 2017. Il est à noter que les ordres du jour ont été défini par l'agent de développement de la Ville et non par les membres du conseil citoyen.

Pour Jordan Basileu, il s'agit aujourd'hui au conseil citoyen de trouver un mode de fonctionnement qui lui permette d'affirmer sa place (voir schéma). A ce jour, le mouvement des partenaires vers le conseil citoyen est construit.





Antoine Ducloux propose de s'inspirer de la démarche en cours sur Saillans où les habitants sont organisés en groupe projet, entre chaque rencontre collective.

Daniel Pauget exprime que pour lui le projet reste flou. Il faut aller vers l'opérationnel, en se concentrant sur un ou plusieurs projets.

Olivier Ugolini explique qu'aujourd'hui on se cherche sur plusieurs casquettes (voir schéma) et qu'il est vrai que l'instance n'a pas encore de légitimité auprès des habitants, alors que l'instance se veut relais et représentative des habitants. Il exprime un objectif qui avait été évoqué lors des premières rencontres de recenser les besoins des habitants et « c'est peut-être notre premier projet ».

Myriam Simonet évoque sa participation au projet de l'association Villages-vivants mais ce n'est un projet propre au conseil citoyen. Cependant y participer donne une première vision de notre travail, de ce que l'on peut apporter. Il nous permet également de nous présenter.

La discussion s'amorce sur les outils disponibles pour faire remonter les avis/doléances et créer du lien avec les habitants.

Soraya Cheurfi annonce que l'EPI peut jouer le rôle de point relais / lieu ressource.

Jauffret Dumond de l'association Part' Âge, créé en 2016, évoque son expérience avec les participants. L'association a eu la volonté de sortir du cadre associatif à gouvernance classique pour un mode de gouvernance collégial, ce qui a impliqué une structuration en commission. Au démarrage, il y a toujours de la bonne volonté mais elle ne suffit pas pour la gestion « quotidienne ». Pour lui, l'association s'est vite rendu compte qu'il fallait des projets sinon les choses stagnent. Il y a aussi la nécessité d'avoir des rendez-vous qui ponctuent et qui donnent de la visibilité. Pour faire référence à sa propre expérience et pour évoquer le conseil citoyen, il insiste que les gens ne savent pas ce que c'est. Ils ont par exemple communiqué à la sortie de l'école. Pour lui les questions de l'organisation interne par commission et de la fréquence sont aussi importantes que l'engagement car elles permettent de donner vie au groupe.

3. Mise en place du fond de participation des habitants (FPH)

Jordan Basileu rappelle le projet.

Le Fond de Participation des Habitants est un outil permettant aux habitants et associations loriolaises de réaliser des projets en faveur du quartier prioritaire du Cœur de Lorient et de sa population.

Ce fond est abondé par différents partenaires : l'ETAT, la ville de Lorient et le bailleur Drome Aménagement Habitat.

Il s'agit de donner un cadre d'action aux habitants non structurés, aux associations loriolaises et au conseil citoyen nouvellement créé. Le FPH doit permettre de faciliter la mise en place de projet en dehors de la programmation officielle du Contrat de Ville, demandant un portage administratif important.

Dans sa construction, ce projet a été pensé comme un outil permettant au conseil citoyen de bénéficier de moyens d'actions concrets.

Jordan Basileu expose trois scénarios possibles d'association du conseil citoyen au Fond de Participation des Habitants.



Scénario 1. Le conseil citoyen est porteur du FPH, à ce titre il communique autour de cet outil, reçoit les habitants ou les associations qui souhaitent proposer un projet, et décide de l'octroi d'une aide. Le conseil citoyen pourrait également proposer un projet comme tout autre porteur. Et les rencontres du comité d'attribution sont calquées sur le calendrier du conseil citoyen.

Scénario 2. Le conseil citoyen est associé au FPH en tant que membre du comité d'attribution au même titre que d'autres acteurs : élue à la politique de la ville, agent de développement, déléguée du Préfet, associations loriolaises..... Le conseil citoyen prend part à la décision au sein du comité d'attribution. Cependant, il n'est pas garant de sa communication, ni le seul gestionnaire.

Scénario 3. Le conseil citoyen est seulement un porteur de projet au même titre qu'un habitant ou une association.

Ces différents scénarios impliquent un engagement différent pour le conseil citoyen.

Pour Olivier Ugolini, il y a une responsabilité importante dans le fait d'être gestionnaire d'un tel outil. Des craintes également soulevées par Didier Thunot. Le conseil citoyen a une double mission à la fois d'être le relais des partenaires qui s'est traduit notamment cette année par l'étude de la programmation « officielle » et le relais des habitants qui se traduit, au travers du FPH par l'étude des projets des habitants, la « programmation habitante ». Olivier Ugolini pose la question de l'ampleur de ce travail, « est-ce que cela ne fait pas beaucoup pour une première année d'exercice ? Ce questionnement traduit l'idée de prendre du temps pour se structurer, assimiler, créer du lien et également prendre du recul.

Pour Jauffret Dumond, cet outil s'il est suffisamment clair et lisible peut être très réactif. Pour cela, il faut des critères d'attribution précis et de la légèreté dans la mise en œuvre.

Les participants ne se sont pas positionnés sur 1 scénario précis mais le portage par le conseil citoyen semble prématuré (scénario 1)

Olivier Ugolini reprenant la réflexion des participants souhaite travailler sur la mobilisation de tous les membres. Il faut prendre le temps de se fédérer et dans le même mouvement augmenter la fréquence des rencontres. Et également définir quelle décision est prise et par qui ?

Jauffret Dumond explique qu'il peut être intéressant de se doter d'une charte. Les discussions qui ont eu cours autour du règlement intérieur participent à cette réflexion.

Orianne Hutter répond à certaines interrogations des participants. Pour la déléguée du Préfet, il est prioritaire que le conseil citoyen puisse se positionner à la fois en relais des institutions donc du Contrat de Ville mais aussi des habitants. Une des vocations premières des conseils citoyens est celle d'apporter des éclairages de terrain justement là où les institutions ne sont pas pour in fine aider la prise de décision.

Pour Olivier Ugolini, un accompagnement (agent de développement / déléguée du Préfet) est primordial parce qu'il aide aujourd'hui à savoir ce que l'on attend de nous, à nous recadrer.

Daniel Pauget insiste sur la nécessité de passer à l'action. Pour lui, s'appuyer sur un projet concret permettra de se structurer. Il prend l'exemple du projet d'un habitant à Privas autour du fleurissement d'une rue. Après ou dans un même temps, il faut définir un mode organisationnel et œuvrer à la communication vers l'extérieur.



Orianne Hutter propose pour répondre à la question de l'engagement par un arrêté préfectoral identifiant les membres officiels du conseil citoyen. Cela permettrait d'asseoir officiellement le rôle du conseil citoyen. Pour Orianne Hutter le premier projet est sans doute celui de la communication, au regard des échanges. Il existe des outils intéressants pour capter la parole des habitants.

Jordan Basileu se propose de fournir au conseiller citoyen une boîte à outils pour recueillir la parole. Ici une première idée intéressante : <http://www.solidaritevilles.org/node/40>

Au travers de ces échanges, se dessinent **l'ordre du jour de la prochaine rencontre** :

- **Valider un premier règlement intérieur (organisation, décision...)**
- **Définir un projet collectif (communication)**

La date du 30 Septembre est pressentie pour mettre un place un évènement lors du chantier participatif de l'opération volets.

Jordan Basileu fait la proposition que la future rencontre se fasse sans animation extérieure.

Un Doodle sera envoyé pour définir la date de la prochaine rencontre (de fin Aout à mi-septembre).